



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 31 Mars 2026

Délibération N° 27.299.26/23

Objet : Commission d'Appel d'Offres

L'an deux mille vingt-six, le 31 Mars à 18 h 35, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CRETOT Didier, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 24 Mars 2026

Nombre de conseillers Municipaux

En exercice : 27

Présents : 25

Absent représenté : 2

Absent Non représenté : 0

Votants : 27

Etaient présents :

Didier CRETOT, Marc ALBERT, Manuel CRETOT, Pascal DOAT, Graziella FLEUTER, Mathilde GLARAN, Géraldine HAAS, Séverine HEDDE, Christine HELLARD, Clément HELLARD, Maxime HUMBERT, Jean Pascal LECOQ, Pascal LEVEAU, Xavier LORDET, Corinne LUCAS, Véronique MITATRE, Claire MOURAUD, Nicolas PALOC, David PERREAU, Brigitte RAMETTE, Brigitte RICAUX, Géraldine VALOUR, Lucie VEDIE, Patrik WATEL, Jean Luc TANQUEREL

Le quorum est atteint

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Sonia LEMASSON BAUMANN à Mme Brigitte RAMETTE

Mr Yann LEMASSON à Mr Marc ALBERT

Absents :

A été élu secrétaire de séance : Mr David PERREAU

Vu les articles L 1414-2 et L 1411-5 du code général des collectivités territoriales,

Considérant qu'il convient de désigner les membres titulaires de la Commission d'Appel d'Offres et ce pour la durée du mandat.

Cette désignation doit avoir lieu à bulletin secret.

Vu l'article L 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales, l'appel à candidature a abouti à une seule liste,

Titulaires	Suppléants
Marc ALBERT	Clément HELLARD
Patrik WATEL	Nicolas PALOC
Jean Luc TANQUEREL	Christine HELLARD
Pascal DOAT	Graziela FLEUTER
Pascal LEVEAU	Mathilde GLARAN

Considérant qu'outre le maire, son président, cette commission est composée de 5 membres titulaires et 5 membres suppléants du conseil municipal élu

Considérant la décision à l'unanimité du Conseil Municipal de ne pas recourir au vote à bulletin secret, les nominations prennent effet,

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité

Article 1^{er} : d'APPROUVER la constitution de la Commission d'Appel d'Offres comme suit :

Titulaires	Suppléants
Marc ALBERT	Clément HELLARD
Patrik WATEL	Nicolas PALOC
Jean Luc TANQUEREL	Christine HELLARD
Pascal DOAT	Graziela FLEUTER
Pascal LEVEAU	Mathilde GLARAN

Fait et délibéré à Gravigny,

Pour extrait certifié et conforme

Le Maire

